



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

COMPTE RENDU CT CENTRAL DES PREFECTURES DU 22 juillet 2013

Etaient présents pour FO Préfectures : Christine Marot, Marie-Line Mistretta, Martine Chanteclair, Yannick Moreau et Joël Rouchez

Le syndicat UNSA n'était pas représenté

Un seul point à l'ordre du jour : **l'examen des textes dans le cadre de l'expérimentation des plateformes interdépartementales pour les naturalisations.**

L'administration a été tenue de le réunir compte tenu de l'avis unanimement défavorable des organisations syndicales sur les mêmes points, au CT du 8 juillet dernier.

FO Préfectures a d'abord fait une déclaration préalable dans un premier temps, pour dénoncer la poursuite de la vidange des préfectures de l'essentiel des missions et des effectifs. Dans un second temps, pour indiquer que nous avons pris connaissance des décisions du CIMAP du 17 juillet et restions vigilants quant aux suites notamment sur l'avenir des sous-préfectures.

L'administration a indiqué travailler avec les préfectures expérimentales sur un guide de procédure. Ce document n'est pas abouti. Il a néanmoins le mérite d'exister et avons regretté que ce guide n'est pas été mis à disposition des représentants dans les CT locaux.

Les projets d'arrêté relatif à la restructuration des services ont été présentés. Nous nous sommes abstenus sur ces textes.

VOTE UNANIMEMENT DEFAVORABLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES PRESENTES SUR LE PROJET DE PLATEFORMES

FO préfectures continuera de refuser tous projets mettant en mal la qualité du service rendu à l'usager et ses conséquences pour les personnels de préfectures.

Vos représentants ont interrogé l'administration en questions diverses sur trois points :

- le plan de résorption de l'emploi précaire
- les APST
- le régime indemnitaire

Sur le premier point, la perspective d'organisation de concours réservés pour les non titulaires de catégorie C devrait se débloquent avant la fin d'année. Sur le second point, la nouvelle DRH a pris l'engagement de relancer le groupe de travail sur le sujet.

Quant au régime indemnitaire, les circulaires devraient paraître fin août ou début septembre.

Nous avons une nouvelle fois demandé au Secrétaire Général une augmentation du TMO.....

il nous a donné un peu d'espoir !!!!!

Affaire à suivre...

